

Développement Clubs 53	Adoption :	CD du 14.04.2003
<b>Schéma Directeur Création de Clubs 53</b>	Entrée en vigueur:	01 septembre 2003
	Validité:	permanente
	Remplace:	création
	Nombre de pages:	4

Dans le cadre du développement du Badminton en Mayenne, le Comité Départemental Badminton Mayenne a décidé de mettre en place une aide à la création de Club avec des documents types.

Le document "Schéma directeur" vous indique la voie à suivre pour créer votre association.

Le Comité Départemental Badminton Mayenne est votre partenaire dans cette aventure.

### **OBJETS ET MOYENS**

1. Définir avec précision, l'objet de l'association, sa dénomination etc.
2. Quels seront les moyens matériels nécessaires.
3. Quels seront les moyens humains nécessaires.
4. Rechercher des collaborateurs ou des membres potentiels pour la création.
5. Se préoccuper de la législation et de la réglementation à observer en consultant les services concernés par la vie associative.
6. Rechercher un local.
7. La commune met-elle des locaux à la disposition de l'association?

### **LES STATUTS**

1. Procéder à la rédaction des statuts.
2. Voir doc. "Statuts Type".

### **L'ASSEMBLEE GENERALE**

1. Réunir une assemblée générale des membres potentiels pour présenter la future association, faire adopter les statuts, élire les premiers dirigeants.
2. La tenue d'une assemblée constitutive n'est pas obligatoire: l'échange des consentements peut se faire par correspondance.

### **DECLARATION DE L'ASSOCIATION**

1. Déclarer l'association à la préfecture ou à la sous-préfecture.(voir doc. ci-dessous)  
Composition du dossier à présenter à la (sous-)préfecture
  - deux exemplaires des statuts datés et signés par deux au moins de ses fondateurs ou administrateurs;
  - lettre de déclaration;
  - demande d'insertion au Journal officiel, remplie et signée par le déclarant
  - Chèque
2. A dater de la publication, l'association jouit de la personnalité juridique.
3. Une association déclarée mais non encore publiée est dans la même situation qu'une association non déclarée.
4. Le coût de cette publication comprend:
  - l'insertion de la déclaration
  - la publication de dissolution, le moment venu
  - l'envoi gratuit du justificatif d'insertion
5. L'association conservera un exemplaire du Journal Officiel dans lequel a été réalisée l'insertion. Elle a la possibilité d'en demander d'autres exemplaires qui lui seront facturés.
6. Consultation du journal officiel
  - Il est possible de consulter les insertions au journal officiel des associations et fondations d'entreprises depuis janvier 1995 sur le site Internet du journal officiel.
7. Récépissé (dans un délai de 5 jours)
  - Le récépissé mentionne la date du dépôt de la déclaration, la date de sa remise ou de son envoi au déclarant, la liste des pièces annexées. Il est daté et signé.
  - Si la déclaration est régulière en la forme et accompagnée des pièces obligatoires, le service de la préfecture ne peut refuser de délivrer le récépissé.
8. Publication au Journal Officiel

## 9. Les adresses

- [Préfecture de la Mayenne](#)  
46 rue Mazagran  
53000 LAVAL
- [Sous-préfecture de Château-Gontier](#)  
1 rue M. Gasnier  
53200 CHATEAU-GONTIER
- [Sous-préfecture de Mayenne](#)  
40 rue ada Loré  
53100 MAYENNE

**LES INDISPENSABLES**

1. Ouverture d'un **compte bancaire** qui nécessitera un exemplaire du Journal Officiel dans lequel a été publiée la déclaration de constitution, un exemplaire des statuts certifiés conformes par le président de l'association et une copie des délibérations désignant les personnes habilitées à agir au nom de l'association.
2. Se faire connaître de **la Poste** pour pouvoir retirer le courrier recommandé.

**AFFILIATION A LA FFBA****Dossier d'affiliation**

1. Pour affilier le club ou la section à la Fédération Française de Badminton en remplissant la demande d'affiliation et en l'adressant à :  
Comité Départemental Badminton Mayenne  
Maison des sports  
109 Av. P. de Coubertin  
53010 LAVAL
2. Avec les pièces suivantes
  - 3 formulaires de demande d'affiliation (auprès Comité Départemental Badminton Mayenne)
  - 3 exemplaires de vos statuts.
  - 3 copies du récépissé de déclaration initiale de l'association.
  - L'engagement signé par le Président de l'association de licencier tous ses membres.
3. Pour les sections d'un club omnisports, la copie du comité de direction du club omnisports approuvant la création de la section Badminton.

**Conditions d'affiliation**

1. Minimum de 10 licenciés au sein de l'association créée.

**DEMANDE D'AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS**

1. **Demande d'agrément auprès de la:**  
Direction Départementale de Jeunesse et Sports Mayenne DDJS  
26 rue Mortier  
53000 LAVAL  
[dd053@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd053@jeunesse-sports.gouv.fr)  
<http://www.ddjs-mayenne.jeunesse-sports.gouv.fr>
2. **Le dossier**  
Doit être fait au plus tôt à la fin de la 1<sup>ère</sup> année d'existence et doit comporter:
  - 2.1 Une demande d'agrément (imprimé fourni DDJS)
  - 2.2 Une attestation (imprimé fourni DDJS)
  - 2.3 Le dernier compte de résultat
  - 2.4 La composition du Comité de direction
  - 2.5 Les statuts du club conforme à la loi 1901
  - 2.6 Une copie du récépissé de déclaration en préfecture (sous-préfecture)
  - 2.7 Un extrait du Journal Officiel

## **LES AIDES FINANCIERES BADMINTON**

- 1. Fédération française de Badminton**  
Guide du Badminton FFBA / Aides financières à la création de club
- 2. Ligue Badminton des Pays de la Loire**
- 3. Comité Départemental Badminton Mayenne**  
Guide Badminton Mayenne / Aides financières à la création club53

## **LES ADRESSES BADMINTON**

- 1. Fédération française de Badminton**  
9-11 Avenue Michelet  
93583 ST OUEN Cedex  
[ffba@wanadoo.fr](mailto:ffba@wanadoo.fr)  
<http://www.ffba.org>
- 2. Ligue Badminton des Pays de la Loire**  
Espace Badminton  
Place Verdun  
BP 157  
49400 SAUMUR  
[badminton.pays.loire@wanadoo.fr](mailto:badminton.pays.loire@wanadoo.fr)
- 3. Comité Départemental Badminton Mayenne**  
Maison des sports  
109 Av. P. de Coubertin  
53010 LAVAL  
[Codep53@tiscali.fr](mailto:Codep53@tiscali.fr)  
<http://codep53.chez.tiscali.fr>

**Déclaration d'une association**

Monsieur le Préfet (ou sous-préfet)

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 de procéder à la déclaration de l'association (*même dénomination que dans les statuts*) dont le siège est à (*identique à celui indiqué dans les statuts*).

Cette association a pour objet: (*identique à celui indiqué dans les statuts*)

Les personnes chargées de son administration sont les suivantes:

Nom & Prénom	Nationalité	Date & lieu de naissance	Adresse	Profession	Fonction

Deux exemplaires des statuts approuvés par nos soins sont joint à la présente. Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veuillez agréer, Monsieur le préfet (ou sous-préfet), l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à ..... le.....

(signature de deux au moins des personnes figurant sur la liste ci-dessus)

Nom  
Fonction  
Signature

Nom  
Fonction  
Signature